



La dissuasion nucléaire française à l'épreuve d'un nouvel ordre européen

Analyse du discours présidentiel du 2 mars 2026

Héloïse FAYET

► Points clés

- Attendu depuis plusieurs mois, le discours sur la dissuasion nucléaire du président Macron du 2 mars 2026 à l'Île Longue intervient dans un contexte stratégique particulier, marqué par la persistance de la menace russe sur l'Europe et les interrogations croissantes sur la crédibilité des garanties de sécurité américaines.
- Point clé du discours, la notion de « dissuasion avancée » apparaît comme une nouvelle étape dans la concrétisation du rôle des armes nucléaires françaises dans la défense de l'Europe, autour d'un cadre de coopération renforcée avec plusieurs pays.
- Des évolutions capacitaires notables ont aussi été annoncées : augmentation de la taille de l'arsenal nucléaire français et réflexions approfondies sur une meilleure articulation entre forces conventionnelles et nucléaires.
- Bien accueilli par les partenaires européens, le discours a également préservé un relatif consensus politique national malgré de fortes critiques en amont, laissant entrevoir la possibilité d'une trajectoire durable.

Introduction

Le 2 mars 2026, le président de la République Emmanuel Macron a prononcé un discours sur la dissuasion nucléaire de la France à l'Île Longue, base des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) français¹. S'il s'agit d'un rituel codifié et prévu pour chaque mandat présidentiel – et donc sans lien direct avec la crise au Moyen-Orient qui avait débuté quelques jours plus tôt –, ce discours était particulièrement attendu en France et à l'étranger du fait des nombreuses évolutions géopolitiques depuis le premier discours d'Emmanuel Macron en février 2020.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie et la menace multidimensionnelle que celle-ci représente désormais pour l'Europe, y compris sur le plan nucléaire, l'augmentation de l'arsenal atomique chinois, la fragilisation des régimes de maîtrise des armements et le délitement des relations transatlantiques depuis le retour au pouvoir de Donald Trump, nécessitaient une mise à jour de l'évaluation de l'état nucléaire mondial, prévue dans chaque discours. Surtout, ce contexte sécuritaire a renforcé l'intérêt des pays européens pour des échanges avec la France sur la dissuasion nucléaire et la contribution des armes nucléaires françaises à la défense de l'Europe, un dialogue que le président avait appelé de ses vœux en 2020.

Ce nouveau discours, court et dynamique, fut l'occasion de présenter la réponse française à ce nouveau contexte, au travers de deux grandes annonces : la concrétisation d'une dimension européenne de la dissuasion nucléaire française au niveau doctrinal par la « dissuasion avancée », et des évolutions capacitaires, notamment l'augmentation de l'arsenal nucléaire français. Ces innovations semblent avoir été reçues positivement par les alliés européens, sans susciter de critiques outre mesure en France, réussissant le pari d'une préservation du « consensus » national tout en répondant aux demandes des Européens.

D'importantes évolutions doctrinales

La « dissuasion avancée » dans la continuité

La « dimension européenne » des intérêts vitaux français, c'est-à-dire le fait que les intérêts vitaux peuvent être affectés par des événements hors du territoire national, est actée depuis le *Livre blanc* de 1972². Elle avait été rappelée dans plusieurs discours présidentiels et faisait l'objet de tentatives souvent peu fructueuses de dialogue avec les partenaires européens après la guerre froide. La relance souhaitée par Emmanuel Macron dans son discours à

1. Le texte complet du discours est disponible sur le site de l'Élysée : www.elysee.fr.

2. *Livre blanc sur la défense nationale*, 1972, disponible sur : <https://mjp.univ-perp.fr>.

l'École de Guerre en 2020 avait également peiné à aboutir à des projets concrets de coopération³.

Cependant, le début de la guerre en Ukraine en 2022 et la réélection de Donald Trump en 2025 font prendre conscience aux Européens d'un « déficit de dissuasion⁴ » sur le continent et suscitent un regain d'intérêt pour les propositions françaises. Ces dernières, restées floues dans les prises de parole successives du président Emmanuel Macron depuis 2022 à ce sujet, génèrent de nombreuses questions et doutes de la part des alliés, notamment sur la façon de dépasser les simples dialogues et la construction d'une « culture stratégique commune » telle que souhaitée en 2020. La mise en œuvre d'une « dissuasion avancée » en Europe par le président représente une étape beaucoup plus concrète : « De la même manière que la France crée pour les adversaires de l'Europe de nouveaux dilemmes stratégiques à travers cette dissuasion avancée, nos partenaires contribuent en retour à la sécurité collective et donc à celle de la France. » Il ne s'agit en revanche pas d'un « parapluie nucléaire » français étendu à l'Europe ou à une liste spécifique de pays : les principes énoncés depuis 1972 restent les mêmes.

Ainsi, les intérêts vitaux français « ne peuvent se confondre avec le seul tracé de nos frontières nationales⁵ » et on ne peut envisager que « la survie de nos partenaires les plus proches soit mise en jeu sans que cela affecte nos intérêts vitaux ». Cependant, ils restent « d'appréciation souveraine » pour la France, sans partage de la définition. Il pourrait d'ailleurs s'agir d'un point bloquant pour les alliés, même si l'on peut espérer un dialogue poussé sur d'éventuels scénarios d'emploi dans le cadre des « organes d'échanges ». De même, le rappel qu'une « garantie rigide » serait « imprudente », selon le président Emmanuel Macron, peut limiter la portée de la dissuasion avancée, même si les alliés n'ont à ce jour pas formulé de critiques à cet égard. Enfin, le discours insiste, à juste titre, sur l'absence de « partage de la décision ultime », de sa « planification » ou de la « mise en œuvre », une précaution nécessaire face aux nombreuses critiques formulées par les partis français des deux bords du spectre politique en amont du discours.

Les intérêts vitaux français
« ne peuvent se confondre
avec le seul tracé de nos
frontières nationales »

3. H. Fayet, « Pourquoi la France ne proposera pas de “parapluie nucléaire” à l'Europe », Le Rubicon, 6 mars 2024.

4. « Mind the Deterrence Gap: Assessing Europe's Nuclear Options », European Nuclear Study Group, Munich Security Conference, février 2026.

5. Sauf mention contraire, toutes les citations de cette partie sont issues du discours du 2 mars 2026.

des ressorts de l'escalade », notamment dans sa « phase conventionnelle ».

Au-delà de dialogues, dont la conduite risque de générer une surcharge en ressources humaines non négligeable, ces pays pourraient participer aux exercices nucléaires français, comme l'opération Poker des Forces aériennes stratégiques, y compris au-delà des frontières du territoire français, voire aux manœuvres de dilution de la composante océanique. Enfin, la « dissuasion avancée » recouvre la possibilité d'une dispersion des moyens stratégiques français sur le territoire européen à des fins de survivabilité⁸ et le déploiement, si les circonstances l'exigent, « d'éléments de forces stratégiques » sur le territoire de pays européens.

Cette formulation ambiguë a suscité une erreur d'interprétation par plusieurs titres de presse, qui ont annoncé le déploiement d'armes nucléaires françaises à l'étranger⁹. Si cette dissuasion avancée n'exclut pas, en effet, l'envoi de *Rafale* avec une arme nucléaire dans des pays alliés – par exemple sous la forme d'une prise d'alerte afin de renforcer le niveau de réaction et de signalement envers l'adversaire –, il ne s'agirait pas d'un stockage permanent mais bien d'une manœuvre de circonstance censée ne pas requérir d'infrastructures spécifiques¹⁰. Une dévolution de la chaîne de commandement ou le renoncement au principe selon lequel un avion français ne vole pas – en temps de paix – avec une arme nucléaire ne serait pas non plus nécessaire.

Des nuances plus subtiles

D'autres évolutions doctrinales méritent d'être soulignées. La mention du « territoire ultramarin » comme faisant partie intégrante des intérêts vitaux, absente des précédents discours, peut s'entendre au vu des menaces chinoises qui pèsent sur certains de ces territoires comme la Nouvelle-Calédonie, et d'un souci de préservation de l'intégrité du territoire dans le contexte de contestation de la souveraineté du Danemark sur le Groenland. Une deuxième modification est l'abandon du concept de « dommages inacceptables » au profit d'une expression plus floue et plus imagée : « Si nous devons utiliser notre arsenal, aucun État, si puissant soit-il, ne pourrait s'y soustraire. Aucun, si vaste soit-il, ne s'en remettrait. » Elle s'accompagne de la disparition de la description de la politique de ciblage française, auparavant présentée dans les textes comme un ciblage des « centres de pouvoir »¹¹. Aucune précision n'est donnée dans le discours du président Macron, ce qui peut s'interpréter comme une évolution, voire un élargissement, des sites à traiter dans le cadre d'une frappe nucléaire française contre un adversaire.

8. Comme le prévoit le concept opérationnel français MORANE (Mise en œuvre réactive de l'arme aérienne), visant à renforcer les capacités de déploiement rapide de l'armée de l'Air.

9. « France's Groundbreaking Nuclear Offer to Europe », *Financial Times*, 2 mars 2026, disponible sur : www.ft.com.

10. Entretiens avec des officiels français, mars 2026.

11. Ce terme apparaît dans le discours du président Jacques Chirac à l'Institut des hautes écoles de défense nationale (IHEDN) en 2001. Il est ensuite mentionné dans tous les discours présidentiels, à l'exception de celui de Nicolas Sarkozy en 2008, et celui de mars 2026 d'Emmanuel Macron.

Enfin, le troisième point d'évolution est la disparition de la mention du concept de « stricte suffisance », apparu dans le discours de Nicolas Sarkozy en 2008¹². L'esprit demeure en revanche similaire : en 2026, Emmanuel Macron affirme que « la France a toujours envisagé pour son arsenal les seuils strictement cohérents avec l'efficacité opérationnelle de notre dissuasion ». Les grands principes d'un refus de la course aux armements et la quête d'une nouvelle architecture de sécurité en Europe sont aussi toujours mentionnés. Cependant, cette absence de mention du concept se traduit par un tournant capacitaire majeur : l'augmentation de l'arsenal nucléaire français.

La confirmation de changements capacitaires

L'expansion et la modernisation de l'arsenal face à l'évolution des adversaires

Cette croissance est justifiée par une dégradation de l'environnement international décrit par le président de la République, notamment « l'évolution des défenses (des) compétiteurs » et la « possibilité de coordination entre adversaires ». Bien que la capacité de pénétration des armes nucléaires françaises ne soit pas remise en cause par le discours, le renforcement des défenses antimissiles de la Russie et de la Chine est un fait connu et bien documenté. De plus, ce potentiel d'alignement entre les deux pays pourrait faire évoluer les plans de ciblage, ainsi qu'un besoin de traiter plus de cibles pour obtenir les mêmes effets. On peut enfin supposer un besoin de réassurance des alliés avec un arsenal plus conséquent, bien que les autorités françaises aient toujours refusé un parallèle entre la taille de l'arsenal et la dimension européenne de la dissuasion.

En revanche, cette augmentation n'a été ni chiffrée ni datée, bien que la ministre des Armées, en visite sur le site du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) à Valduc après le discours d'Emmanuel Macron, ait évoqué un horizon de production des nouvelles têtes à la fin de la Loi de programmation militaire (LPM) actuelle – soit 2030 – et un financement par les surmarchés budgétaires¹³. Elle s'accompagne d'une décision de mettre fin à la politique de communication sur son arsenal, menée par la France depuis plusieurs années, à travers certains discours présidentiels,

12. « Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale*, la dissuasion nucléaire et sur la non-prolifération des armes nucléaires, à Cherbourg le 21 mars 2008 », disponible sur : www.vie-publique.fr.

13. J. Desport, « Interview. Têtes nucléaires : l'annonce de Macron pérennise "le travail d'ArianeGroup" en Gironde, affirme Catherine Vautrin à "Sud Ouest", *Sud Ouest*, 3 mars 2026, disponible sur : www.sudouest.fr ; « Dissuasion nucléaire française : l'augmentation du nombre d'armes financée par les "surmarchés" budgétaires, affirme Catherine Vautrin », *Le Figaro*, 3 mars 2026, disponible sur : www.lefigaro.fr.

comme celui de Nicolas Sarkozy en 2008, ainsi que dans les rapports soumis dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP)¹⁴.

Cette décision est ambivalente. Annoncer une augmentation sans préciser de combien peut certes renforcer l'ambiguïté et laisser planer le doute pour l'adversaire, tout en donnant un espace de manœuvre plus large pour d'éventuelles négociations autour de la maîtrise des armements. De plus, les principaux efforts de transparence autour de la doctrine et des capacités nucléaires sont maintenus, notamment au travers de dialogues et de visites. Cependant, l'arrêt de la communication ouvre la porte à de nombreuses critiques, que ce soit de la part des alliés mais aussi et surtout des mouvements abolitionnistes et de certains États du TNP, déjà très critiques de l'absence d'efforts des États dotés de l'arme nucléaire (EDAN) vers le désarmement, en plus d'adversaires comme le montre la réaction – attendue – de la Russie¹⁵. En maintenant ce standard, la France pouvait conserver une sorte de supériorité morale sur les adversaires et alliés, poussant vers une norme de communication ouverte, dans un contexte d'opacité croissante autour des arsenaux nucléaires mondiaux.

Sur le plan technique, la France conserve des stocks de matière fissile issue des têtes nucléaires démantelées depuis la fin de la guerre froide, qu'il est possible de recycler et réusiner grâce aux installations du CEA. L'intensification de la production de tritium grâce au partenariat avec la centrale EDF de Civaux permet également de concevoir de nouvelles têtes nucléaires. Le vecteur de ces dernières n'a d'ailleurs pas été précisé : il pourrait à la fois s'agir d'une augmentation du mirvage des têtes nucléaires océaniques (c'est-à-dire emporter plus de têtes sur un seul missile M51) ou la fabrication d'ASMPA-R supplémentaires (avec une seule tête) pour la composante aéroportée. Aucune augmentation du nombre de porteurs (SNLE et *Rafale*) n'a été déclarée pour le moment.

Le discours fut enfin l'occasion de confirmer les programmes de renouvellement et de modernisation de la dissuasion nucléaire française pour les décennies à venir. L'annonce la plus marquante fut le baptême de la nouvelle classe de SNLE troisième génération, dont le premier, *L'Invincible*, devrait prendre la mer en 2037 avec à son bord le dernier incrément du missile balistique M51, le M51.4. Le président a également confirmé les travaux autour du futur missile de croisière hypersonique ASN4G pour les Forces aériennes stratégiques, sans toutefois s'aventurer sur le sujet du porteur : en effet, si le missile était censé être, à terme, emporté par le chasseur (NGF) du programme SCAF (Système de combat aérien du futur), les tensions autour de ce projet franco-allemand laissent planer des doutes sur sa faisabilité. L'ASN4G sera donc dans un premier temps à destination du *Rafale* au standard F5, avant qu'une plateforme à même de lui succéder ne soit validée. Ces modernisations, étalées dans le temps, devraient se faire sans

14. « Report Submitted by France under Actions 5, 20 and 21 of the Final Document of the 2010 Review Conference of the Parties to the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons (2022–2026) », NPT/CONF.2026/PC.III/2, Nations unies, 7 mars 2025.

15. « Commentaire du porte-parole du Ministère des Affaires étrangères de Russie concernant la décision des autorités françaises d'accroître leur arsenal nucléaire », Ministère des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, 4 mars 2026, disponible sur : <https://mid.ru>.

augmentation nette de la part de l'agrégat Dissuasion dans le budget des armées, estimé entre six et sept milliards d'euros, soit 13 % du budget annuel de la mission défense.

Des investissements plus limités dans le domaine conventionnel

Si la modernisation de la dissuasion semble être assurée sur le plan budgétaire et capacitaire, des questions demeurent quant au juste niveau d'articulation entre forces nucléaires et moyens conventionnels. Le discours de 2020 puis la *Revue nationale stratégique 2025* avaient en effet défini le concept « d'épaulement » mutuel¹⁶, soit l'appui des forces conventionnelles à la manœuvre dissuasive et vice versa. On le retrouve dans le discours de 2026, principalement recentré autour de trois projets capacitaires : ELSA (*European Long Range Strike Approach*), projet européen pour le développement de capacités de frappes dans la profondeur ; JEWEL (*Joint Early Warning for a European Lookout*), projet franco-allemand d'alerte avancée¹⁷, et la « défense aérienne élargie », sans projet clairement identifié mais qui recouvre notamment le SAMP (Système sol-air moyenne portée).

Il est nécessaire d'avoir des forces conventionnelles françaises et européennes robustes

Or, à l'exception peut-être de ce dernier qui a rencontré récemment de beaux succès à l'export, les deux autres projets n'ont aucune concrétisation à ce stade. Lancée à l'été 2024, l'initiative ELSA, pourtant accueillie avec beaucoup d'enthousiasme, n'a pas dépassé la signature de lettres d'intention et la création de « piliers » essentiellement capacitaires, sans réflexions sur l'emploi doctrinal des frappes dans la profondeur¹⁸.

Dans le cas spécifique de la France, le blocage est encore plus criant : pourtant jugés essentiels pour faire face au risque de conflit de haute intensité avec la Russie, aucun missile conventionnel sol-sol de longue portée n'est en développement, l'État devant encore faire un choix entre les projets concurrents de MBDA (missile de croisière terrestre LCM) et ArianeGroup (missile balistique de théâtre). De même, le projet JEWEL n'en est qu'à ses balbutiements, ce qui rend peu crédible à court terme le déploiement d'une capacité souveraine en la matière.

Si ce focus sur les questions capacitaires n'est pas synonyme d'un impensé doctrinal sur le sujet de l'épaulement, une vigilance particulière semble essentielle dans ce

16. O. Baudet et D. Marty, « L'épaulement des forces nucléaires et conventionnelles », *Revue Défense Nationale*, Hors-série, n° 13, 2023, p. 111-131.

17. « JEWEL : la France et l'Allemagne posent la première pierre d'une capacité européenne d'alerte avancée », Ministère des Armées, 24 octobre 2025, disponible sur : www.defense.gouv.fr.

18. D. Barrie, Z. Gwadera et F. Hinz, « Deep Precision Strike: Europe's Quest for Long-Range Missile Capabilities », International Institute for Strategic Studies, 13 novembre 2025, disponible sur : www.iiss.org.

domaine¹⁹. La menace russe pesant sur les pays européens s'étend en effet sur l'ensemble du spectre : si le nucléaire permet de dissuader d'attaques contre les intérêts vitaux, il est nécessaire d'avoir des forces conventionnelles françaises et européennes robustes et articulées pour dissuader également les menaces sous le seuil et gérer l'escalade. Le déploiement de militaires français à l'étranger pour incarner la solidarité et, si besoin, une logique de test face à l'adversaire, mais aussi le renforcement de capacités différenciantes comme le ravitaillement, le renseignement ou le C2, ainsi que la participation des pays européens à la manœuvre dissuasive française, sont autant de paramètres à prendre en compte au niveau européen²⁰.

Une réception dans l'ensemble positive

Des alliés européens plutôt convaincus

Dans un bel effort de coordination, les pays européens cités dans le discours ont rapidement publié des communiqués de soutien et de salut de l'initiative de « dissuasion avancée ». La proposition semble bien comprise : les réactions des Pays-Bas²¹, à l'instar du communiqué conjoint de la Suède et du Danemark²², soulignent que la France ne cherche pas à remplacer la dissuasion nucléaire américaine – l'une des incompréhensions les plus courantes entre la France et ses alliés européens – et que cette dissuasion avancée est compatible avec l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), comme annoncé par le président dans le discours. Un haut responsable de l'Alliance a lui-même appuyé à la presse cette compatibilité, l'offre française permettant de renforcer sa posture de défense et de dissuasion²³. Enfin, la présence de trois pays accueillant des armes nucléaires américaines dans le cadre des accords de partage de l'OTAN dans l'initiative de « dissuasion avancée » (Allemagne, Belgique et Pays-Bas) démontre bien que ces pays cherchent des garanties supplémentaires par rapport à ce que propose déjà l'Alliance, sans crainte d'un départ des États-Unis en réaction à ce rapprochement avec la France.

Outre-Atlantique, les réactions ont été plus discrètes. Plusieurs analystes de la communauté stratégique américaine ont salué une avancée positive et la clarification de la doctrine nucléaire française et de sa dimension européenne, tout en réitérant des critiques habituelles sur le son manque de flexibilité du fait de l'absence d'armes

19. Un effort de réacculturation de l'armée de Terre aux questions nucléaires est engagé par le chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT) depuis plusieurs années. Il est par exemple incarné par ces deux posts publiés les 20 et 21 mars et disponibles sur : www.linkedin.com.

20. E. Maitre et E. Marcuz, « Dimension européenne de la dissuasion : des pistes de coopération », Recherches & Documents n° 10/2025, Fondation pour la recherche stratégique, 16 septembre 2025.

21. Cette réaction a pris la forme d'une lettre adressée par le ministre de la Défense et le ministre des Affaires étrangères néerlandais au Parlement des Pays-Bas, datée du 2 mars 2026 et disponible sur : www.tweedekamer.nl.

22. Déclaration du Premier ministre suédois Ulf Kristersson et de la Première ministre danoise Mette Frederiksen publiée le 2 mars et disponible sur : www.regeringen.se.

23. « L'OTAN "salue" la volonté d'Emmanuel Macron de renforcer la dissuasion nucléaire », *Le Figaro*, 3 mars 2026, disponible sur : www.lefigaro.fr.

nucléaires tactiques dans son arsenal, jugées essentielles dans la doctrine américaine pour gérer l'escalade²⁴. Du côté officiel, la seule réaction notable est celle d'Elbridge Colby, qui a salué le caractère « approprié et raisonnable » d'une plus grande contribution européenne à la dissuasion nucléaire de l'OTAN, tout en exprimant des doutes sur la capacité de la France à proposer un « parapluie nucléaire » à l'Europe, arguant que la dissuasion nucléaire française était faite pour « défendre la France²⁵ ». Cette remarque témoigne à nouveau de la complexité à faire comprendre un modèle français fondamentalement différent du modèle de « dissuasion élargie » à l'américaine, fondé sur la défense des intérêts vitaux français à l'étranger et non pas de la défense des intérêts des alliés en tant que tels. Cependant, l'absence d'opposition frontale et de critique majeure est à saluer, probablement grâce aux efforts de consultations entrepris par la France vers le partenaire américain en amont du discours.

D'autres pays européens se sont montrés intéressés pour rejoindre l'initiative à moyen terme, arguant d'un manque de préavis pour accepter de figurer dans le discours et du besoin de consulter leur Parlement²⁶. C'est par exemple le cas de la Norvège, dont le ministre des Affaires étrangères a salué l'initiative mais annoncé avoir besoin de plus de temps, en précisant avoir été consulté « juste avant le week-end²⁷ », ou de la Finlande, qui conduit en parallèle des débats parlementaires sur la modification de la législation sur le transfert d'armes nucléaires sur son territoire dans le cadre de son adhésion à l'OTAN. Enfin, les présidents lituanien et letton ont annoncé avoir échangé entre eux au sujet de la proposition française²⁸, ce qui pourrait déboucher sur la mise en place de dialogues plus spécifiques avec les États baltes.

Une réaction mesurée des élites politiques françaises

Au-delà de la réaction des alliés européens, l'une des principales craintes par rapport à ce discours concernait le maintien d'un « consensus » national autour de la dissuasion nucléaire et de sa dimension européenne. Certains membres de partis politiques historiquement hostiles à la construction européenne s'étaient déjà exprimés contre une quelconque forme de « partage » nucléaire de la dissuasion française. Les précédents discours ou prises de parole d'Emmanuel Macron, notamment à Stockholm en 2024 ou à la télévision française en 2025, où il avait évoqué un souhait de lancer un dialogue avec les pays intéressés sur la dissuasion nucléaire française, avaient fait l'objet de très vives

24. Lire par exemple A. Panda, « “Dissuasion Avancée” : Macron Drags France into the New Nuclear Age », Nukesletter, 2 mars 2026, disponible sur <https://panda.substack.com> et V. Narang, « How Avant-Garde Is Dissuasion Avancée? », Strategic Simplicity, 5 mars 2026, disponible sur : <https://strategicsimplicity.substack.com>.

25. « A Conversation with Elbridge Colby », Council on Foreign Relations, 4 mars 2026, disponible sur : www.cfr.org.

26. Selon plusieurs ambassades européennes à Paris, les discussions pour figurer ou non dans le discours se sont cristallisées à l'occasion de la Conférence de sécurité de Munich, soit moins de trois semaines avant l'échéance.

27. A. Jakobsen, « Eide bekrefter fransk atom-kontakt: – Vi aviser ikke initiativet » [Eide confirme la prise de contact avec les Français sur le nucléaire : Nous ne rejetons pas l'initiative], *Nettavisen*, 2 mars 2026, disponible sur : www.nettavisen.no.

28. Voir ce post sur X du président lituanien le 16 mars : <https://x.com>.

critiques²⁹. Celles-ci démontraient surtout une méconnaissance – involontaire ou non – de la dissuasion française et de sa dimension européenne, et une manipulation de ces discours à des fins populistes et électorales. Dans les semaines précédant le discours de mars, la campagne de diffusion de *fake news* fut particulièrement dense, avec les accusations régulières de « trahison » méritant une destitution³⁰, de partage du « bouton » avec l'Allemagne ou l'Union européenne (UE), ou de « vente » de la dissuasion française à l'Europe.

En contraste, la réaction des partis politiques après le discours fut, dans l'ensemble, assez mesurée : le parti Les Républicains, par la voix de son président Bruno Retailleau, a affirmé être « rassuré sur l'essentiel³¹ », tandis que le communiqué conjoint de Marine Le Pen et Jordan Bardella est plus nuancé³². Le parti semble chercher un équilibre délicat entre l'acceptation des grands principes du discours, comme le non-partage et l'investissement financier dans la défense, qu'ils répètent comme si c'était leur vigilance qui avait eu un impact sur ce sujet³³, et une critique de principe sur le manque de clarté de l'initiative. Enfin, Jean-Luc Mélenchon a exprimé une prudence similaire, promettant d'effectuer une « analyse minutieuse » du projet et appelant – comme d'autres partis politiques de gauche – à un débat parlementaire³⁴.

Conclusion

Malgré un contexte international particulier qui a limité la publicité autour du discours, l'exercice semble réussi : Emmanuel Macron a pu répondre aux attentes des alliés européens qui s'alertent d'un déficit de dissuasion en Europe face à une menace russe, tout en rassurant les élites politiques françaises qui craignaient une perte de souveraineté. Les manœuvres de communication étatique effectuées dans les semaines précédant le discours, comme la publication d'un dossier préparatoire à destination de la presse³⁵, ou la publication de vidéos explicatives, ont probablement aidé à une meilleure réception de la parole présidentielle, confirmant la nécessité de parler ouvertement des questions nucléaires en France afin de ne pas laisser de place à de fausses interprétations.

29. B. Lachaud et A. Saintoul, « Emmanuel Macron a tort. La dissuasion nucléaire ne se partage pas », La France Insoumise, 1^{er} février 2024, disponible sur : <https://lafranceinsoumise.fr>.

30. M. Baudriller, « Dissuasion nucléaire : le RN réfléchit à une procédure de destitution d'Emmanuel Macron », Boulevard Voltaire, 25 février 2026.

31. Voir ce post X de Bruno Retailleau le 2 mars 2026 : <https://x.com>.

32. M. Le Pen et J. Bardella, « La dissuasion nucléaire engage la Nation. Elle ne se délègue pas. », Rassemblement national, 2 mars 2026, disponible sur : <https://rassemblementnational.fr>.

33. Marine Le Pen a répété que « Emmanuel Macron a renoncé au partage » alors même que cela n'a jamais été envisagé. Voir par exemple son interview sur RTL le 4 mars 2026 : <https://rassemblementnational.fr>.

34. « Dissuasion nucléaire : du RN à Jean-Luc Mélenchon, comment ont réagi les opposants d'Emmanuel Macron ? », *Le Télégramme*, 2 mars 2026, disponible sur : www.letelegramme.fr.

35. « Dossier préparatoire au discours du président de la République du 2 mars 2026 sur la dissuasion nucléaire française », Ministère des Armées, 26 février 2026, disponible sur : www.defense.gouv.fr.

Cependant, ce discours et ces annonces ne représentent qu'une nouvelle étape dans le renforcement de la posture de dissuasion et de défense en Europe, et non un point d'orgue. Une vigilance particulière est de mise pour s'assurer que cet intérêt commun ne soit pas remis en cause par des irritants traditionnels des relations entre la France et certains de ses alliés européens, notamment l'Allemagne autour du SCAF ou d'autres enjeux bilatéraux³⁶, ni par des reconfigurations politiques. La pérennité de la dissuasion avancée ne pourra se faire qu'en établissant des relations durables et de confiance entre les pays de l'initiative, au travers de réalisations concrètes et résistantes aux éventuelles évolutions de la politique étrangère française.

***Héloïse Fayet** est chercheuse et responsable du programme Dissuasion et prolifération au Centre des études de sécurité de l'Ifri. Ses travaux portent principalement sur les questions nucléaires : évolution des arsenaux et doctrines des États dotés, prolifération nucléaire et balistique au Moyen-Orient, et impact des nouvelles technologies sur la stabilité stratégique.*

Comment citer cette publication :

Héloïse Fayet, « La dissuasion nucléaire française à l'épreuve d'un nouvel ordre européen. Analyse du discours présidentiel du 2 mars 2026 », *Briefings de l'Ifri*, Ifri, 2 avril 2026.

ISBN : 979-10-373-1202-0

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

© Tous droits réservés, Ifri, 2026

Couverture : Discours du président Macron à l'Île Longue le 2 mars 2026

© Guillaume Saligot/Ouest France

36. J. Berghofer et A. Chevreuil, « Ile Longue Revisited: Charting a Franco-German Nuclear Future », European Leadership Network, 31 mars 2026, disponible sur : <https://europeanleadershipnetwork.org>.



27 rue de la Procession
75740 Paris cedex 15 – France

lfri.org

